

Tél. : 04 91 50 37 38

Fax :

Courriel : ce.0130527C@ac-aix-marseille.fr

Liste des élèves de la classe de 13 CE1F

Enseignant(s) : MADAME PERMINGEAT

<i>N°</i>	<i>Nom</i>	<i>Prénom</i>	<i>Né(e) le</i>	<i>Sexe</i>	<i>Niveau</i>
1	AMERDINE	Irchade	10/11/2015	M	CE1
2	BENHARRAT	Jade	09/03/2016	F	CE1
3	BENMELKA	Yacine	22/12/2016	M	CE1
4	BOUZID DAHOU	Ouafi	28/07/2016	M	CE1
5	DOS SANTOS MONTEIRO	Elzo	18/02/2016	M	CE1
6	HASNAOUI	Nivine	04/08/2015	F	CE1
7	KASSIM	Raissa	24/02/2016	F	CE1
8	KASSIMOU	Issimael	12/03/2016	M	CE1
9	KERRADA	Rayan	04/08/2016	M	CE1
10	KHACHIDZE	Gabriel	06/07/2016	M	CE1
11	KHALFA	Ramzi	26/09/2016	M	CE1
12	MOHAMED	El-Oilid	10/09/2016	M	CE1
13	NACERI	Taym	19/02/2016	M	CE1
14	SANTO	Naël	09/08/2016	M	CE1
15	ZIANI	Wissal	02/08/2016	F	CE1

Nombre élèves 15

Mise à jour en date du 30/06/2023

Liste de fournitures scolaires CE1F / Année 2023-2024

Mme PERMINGEAT

IMPORTANT :

- Pour le jour de la rentrée, prévoir **Attestation d'assurance scolaire avec RESPONSABILITE CIVILE ET INDIVIDUELLE ACCIDENT**
Obligatoire pour pouvoir participer aux sorties ou rester à l'étude !
- La réunion de rentrée aura lieu le **jeudi 7 septembre à 17h**. Merci de vous organiser pour être présent. C'est important.

quantité		
1	Cartable	
1	Trousse	
1	Ramette de 500 feuilles blanches 80g	
1	Chemise à rabats avec élastiques	
6	Stylos à bille bleus	
5	Stylos à bille verts	
4	Stylos à bille rouges	
5	Crayons gris	
1	Un petit chiffon ou effaceur pour l'ardoise	
8	Feutres velleda	
10	Gros bâtons de colle (pas le premier prix ; elle ne colle rien !)	
1	Boîte de mouchoirs	
Le matériel de réserve sera conservé en classe. Le surplus sera rendu en fin d'année. Merci de déballer le matériel et de l'amener dans un sac plastique.		
Bonnes vacances ! Rendez-vous le lundi 4 septembre !		

Cette liste a été réduite suite à une promesse de donation de la mairie. S'il y avait un problème lors de la livraison, un complément pourrait vous être demandé à la rentrée. Merci de votre compréhension.

Coopérative Scolaire :

Le montant de l'adhésion à la Coopérative Scolaire est fixé à 15€, à régler de préférence par chèque à l'ordre de la *Coopérative Scolaire Ecole B. Cadenat*. La Coopérative n'est pas obligatoire mais elle sert à financer partiellement ou en totalité les animations, spectacles, et sorties, ainsi que les achats de matériels au cours de l'année. Plus elle aura d'adhérents, plus les financements sont possibles. Ces financements seront évidemment réservés aux seuls adhérents : vos enfants.